

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Le métier de technicien/technicienne en informatique recouvre trois grands domaines :

les réseaux par le câblage, l'installation, la configuration, la télécommunication, ...
les applications par la bureautique, la messagerie, les pilotes de périphériques;
le matériel par les périphériques, les micro-ordinateurs, les modems, ...

À travers ces interventions, le (la) technicien(ne) en informatique devra :

- identifier les causes d'un dysfonctionnement;
- s'autoformer, suivre l'évolution de la technologie;
- s'ouvrir au mélange hétérogène des technologies informatiques.

Le(La) technicien(ne) en informatique devra monter, mettre en service, diagnostiquer des pannes, réparer, réaliser la maintenance, installer des logiciels, installer des périphériques, écouter le client, le conseiller, être un support aux utilisateurs. Son rôle est donc intervenir sur des ensembles liés à la micro-informatique ou réseau d'ordinateurs, tant au niveau logiciel que matériel (soft et hard).

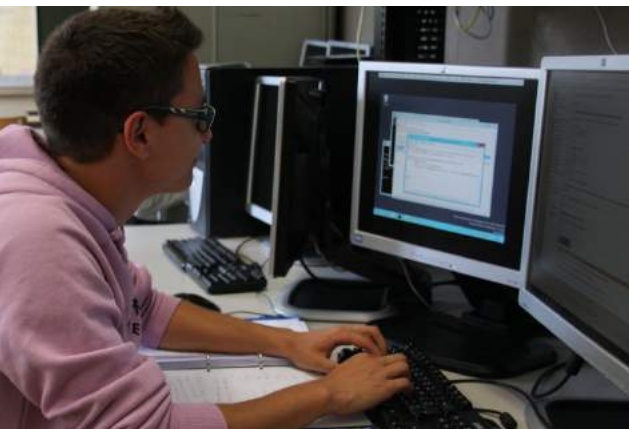


Activités

- Monter et reconditionner un PC
- Installer et configurer un système d'exploitation, des logiciels, des périphériques, un réseau
- Assurer la maintenance, diagnostiquer les pannes, réparer
- Intégrer de nouveaux postes à un réseau existant ou adapter d'anciens postes
- Réaliser les mises à jour (update)
- Assurer la sécurité d'un parc informatique
- Exploiter les ressources d'un PC

Aptitudes

- Autonomie
- Polyvalence
- Esprit d'analyse
- Souci du détail



Technique de
qualification